

Lambert défie Dati et Fillon

L'ancien ministre du Budget, soutien de Bayrou, fera campagne aux législatives dans la 2e circonscription de Paris.

Ancien ministre du Budget de Jacques Chirac, Alain Lambert juge que la condamnation de l'ancien président de la République «ne comptera pour rien» dans «le bilan d'une vie » et que «les Français lui conserveront leur respect». Invité jeudi soir du «Talk Orange-*Le Figaro*», le président centriste du conseil général de l'Orne estime qu'il peut très bien cumuler des fonctions provinciales et parisiennes, en rappelant que Jacques Chirac fut jadis député de Corrèze et maire de Paris. Alain Lambert est donc candidat aux législatives dans la 2e circonscription de Paris, celle-là même que se disputent la maire UMP du VIIe arrondissement Rachida Dati et le premier ministre François Fillon.

«Au début, explique Lambert, qui soutient François Bayrou dans sa campagne présidentielle, j'ai réalisé par hasard que j'habitais sur cette circonscription après son redécoupage. (...) J'ai trouvé que cette dispute manquait un peu d'élégance et j'ai proposé sur le ton de la galéjade de les départager.» Après ses déclarations, Alain Lambert dit avoir «reçu beaucoup de témoignages de gens qui ne sont pas contents de la manière dont les partis politiques conçoivent désormais la politique: comme une captation des suffrages avant que les votes soient exprimés...»

L'ancien ministre, qui se perçoit comme «un candidat tout à fait honorable», prévient qu'il n'y aura «rien à négocier». «Les Parisiens doivent choisir librement leurs élus et Paris doit être réenchanté par une démocratie modernisée», dit-il. Sur les propos de Dati contre Fillon, Lambert juge que «lorsqu'on arrive à ce degré de ressentiment, c'est que probablement les précautions d'humanité, d'écoute, de dialogue n'ont pas été prises.» Alain Lambert fera auparavant la campagne de François Bayrou qui, selon lui, «a acquis la maturité, l'ascèse, le sens de la responsabilité qui convient bien dans la tempête que nous avons à traverser».

Sophie de Ravinel , le Figaro, 15/12/11.

Avec l'aimable autorisation du Figaro.fr

<http://www.lefigaro.fr/>